

## CIRCULAIRE DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA GARDE DE LA PETITE ENFANCE

**Date :** Le 15 novembre 2024

**NUMÉRO DE LA CIRCULAIRE :** ELCC-2024-10

**DESTINATAIRES :** Centres d'apprentissage et de garde de la petite enfance

**Objet :** Partenariat avec la Manitoba Child Care Association – Manuel sur la gouvernance des conseils d'administration et services de soutien

**Date d'entrée en vigueur :** Le 15 novembre 2024

---

**Type :**  Politique  Tous les établissements  Mesures à prendre  
 Marche à suivre  Centres  À titre d'information uniquement  
 Délivrance des licences  Prématernelles  
 Aspects financiers  Garderies familiales ou collectives  
 Subvention

---

La présente circulaire a pour objectif de fournir de l'information sur un nouveau manuel sur la gouvernance des conseils d'administration et des ressources de soutien qui seront à la disposition de tous les centres de garde d'enfants autorisés à but non lucratif au Manitoba.

Dans le cadre du plan d'action de l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2023-2025, le Manitoba a conclu un partenariat avec la Manitoba Child Care Association pour créer des possibilités de formation en matière de leadership et de gouvernance qui aideront les directeurs de centre de garde d'enfants et les membres de conseils d'administration à s'acquitter efficacement de leurs responsabilités.

En plus de la ressource *Les bases d'une gouvernance efficace du conseil d'administration : une ressource d'orientation en ligne pour les centres d'apprentissage et services de garde des jeunes enfants*, lancée en 2018, tous les centres autorisés à but non lucratif dans la province auront accès à un manuel personnalisable et fondé sur les pratiques exemplaires portant sur la gouvernance des conseils d'administration, disponible en anglais et en français. Les ressources disponibles comprennent également du soutien additionnel en matière de gouvernance et de mise en œuvre offert par People First HR Services gratuitement aux établissements.

Dans le cadre de cette initiative visant à renforcer les services de soutien relatifs à la gouvernance de conseils d'administration, la Manitoba Child Care Association a également élargi sa bibliothèque de ressources pour inclure des ressources actualisées sur la gouvernance en anglais et en français.

## Avantages :

Le manuel sur les pratiques exemplaires en matière de gouvernance des conseils d'administration constitue une ressource inestimable qui promeut la mise en place d'une gouvernance efficace des conseils d'administration pour tous les centres autorisés à but non lucratif. Le manuel :

- se veut un document complet décrivant les responsabilités d'un conseil d'administration et de ses membres;
- vise à sensibiliser les établissements du Manitoba aux pratiques des conseils d'administration de façon uniforme;
- vise à offrir la souplesse nécessaire pour répondre aux particularités du cadre de gouvernance et aux besoins organisationnels de chaque programme;
- sert de référence pour la formation et l'orientation liées aux conseils d'administration.

Le manuel personnalisable, ainsi que le soutien individualisé à la mise en œuvre pour votre centre, renforce les rôles et les responsabilités de la direction et des conseils d'administration actuels et futurs de votre centre, quelles que soient leurs compétences, leurs connaissances et leurs aptitudes. Ces deux aspects ont l'objectif de s'assurer que l'organisme agit correctement. Le manuel sur les pratiques exemplaires en matière de gouvernance des conseils d'administration sert à guider ce partenariat et ses activités.

## Renseignements et ressources sur la mise en œuvre

- **Assister à un webinaire**

Pour en apprendre davantage sur le manuel sur la gouvernance des conseils d'administration et les services de soutien à la mise en œuvre, inscrivez-vous à l'un des webinaires suivants : (cliquez sur le lien pour vous inscrire)

- [Mardi 26 novembre 2024 de 13 h 30 à 14 h 30.](#)
- [Mardi 26 novembre 2024 de 18 h à 19 h](#)

**Remarque : Tous les établissements qui s'inscrivent et assistent au webinaire sur le manuel de gouvernance des conseils d'administration recevront une copie du manuel personnalisable et bénéficieront d'une inscription prioritaire pour des services additionnels de soutien à la mise en œuvre offerts par People First HR Services.**

- **Dès le 1<sup>er</sup> février 2025**, tous les centres pourront demander une copie du manuel personnalisable sur la gouvernance des conseils d'administration et leur service de soutien préféré offert par People First HR Services en visitant le site Web de la Manitoba Child Care Association à [www.mccahouse.org/board-governance-2/](http://www.mccahouse.org/board-governance-2/)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Manitoba Child Care Association, notamment pour accéder à la bibliothèque des ressources comprenant des documents sur la gouvernance des conseils d'administration, rendez-vous à [www.mccahouse.org](http://www.mccahouse.org).

Pour plus d'information sur les rôles, les responsabilités et les fonctions d'un conseil d'administration, veuillez consulter le site Web du Ministère à [www.manitoba.ca/education/childcare/centres\\_homeproviders/centrebased\\_childcare/board\\_development.fr.html](http://www.manitoba.ca/education/childcare/centres_homeproviders/centrebased_childcare/board_development.fr.html)

Pour obtenir une copie des circulaires, des FAQ ou pour visionner des webinaires antérieurs, veuillez consulter la page [www.manitoba.ca/education/childcare/childcare\\_news/current\\_circulars.fr.html](http://www.manitoba.ca/education/childcare/childcare_news/current_circulars.fr.html)

Si vous avez des questions concernant cette information, veuillez envoyer un courriel au Service de renseignements sur la garde d'enfants à [cdcinfo@gov.mb.ca](mailto:cdcinfo@gov.mb.ca) en indiquant « **Gouvernance des conseils d'administration** » dans la ligne d'objet ou composez le 204 945-0776 (sans frais : 1 888 213-4754).